



**AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°001/SANRU/FM/NMF3/2021 POUR LA
SELECTION D'UNE AGENCE D'ASSURANCE MEDICALE POUR LE COMPTE DE SANRU
ASBL**

Source de financement : Fonds Mondial
Date de publication : le 31 mars 2021
Date de clôture : le 30 avril 2021, 11h30' (heure locale de Kinshasa)

A L'INTENTION DES CANDIDATS AGENCE D'ASSURANCE MEDICALE

I - CONTEXTE & JUSTIFICATION

Dans le cadre de la prise en charge des soins médicaux de son personnel et leur dépendants, SANRU asbl a signé plusieurs conventions médicales avec différentes structures sanitaires. Mais après une évaluation des processus RH, avec le nombre actuel du personnel et leurs dépendants, couvrant presque tout le pays, SANRU asbl voudrait bien se confier à une société d'assurance médicale afin d'organiser une bonne prise en charge médicale de son personnel et leurs dépendants.

II – OBJET DE L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT

Pour une nette amélioration du système de gestion et prévention du risque professionnel, la société d'assurance a pour mission de faciliter l'accès aux soins de qualité au personnel de SANRU asbl et leurs dépendants.

Il s'agira ainsi, de sélectionner les meilleures structures médicales en fonction des spécialités et de la situation géographique des employés de SANRU asbl et leurs dépendants pour répondre à cette obligation légale conformément à la législation congolaise.

III – PROFILS DES SOUMISSIONNAIRES

Peuvent soumissionner pour cette sélection, les agences / sociétés d'assurance médicale (s) présentant le profil ci-après :

- 1) Disposer d'une existence légale (juridique) ;
- 2) Avoir une autorisation légale pour opérer dans le domaine d'assurance médicale ;
- 3) Disposer d'un minimum de 10 ans d'expérience dans le secteur de l'assurance médicale ;
- 4) Etre capable de proposer une organisation digitalisée d'accès aux soins médicaux du personnel ;
- 5) Etre affilié à une organisation disposant des avions médicalisés et experte dans l'évacuation médicale ;
- 6) Travailler avec des structures médicales fiables.



SANRU se réserve le droit de vérifier toutes les informations fournies par des visites au sein des installations des soumissionnaires.

IV – DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats à cet Avis à Manifestation d'Intérêt, devront fournir les documents ci- après, présentés en un seul volume:

- 1) La lettre de motivation du candidat justifiant l'intérêt à vouloir exécuter cette prestation, une proposition technique sur le fonctionnement de la police d'assurance à mettre en place et une offre financière en rapport avec la prise en charge du staff de SANRU ;
- 2) Documents d'existence de la société d'assurance Autorisation légale pour opérer dans le domaine d'assurance médicale (Documents administratifs et juridiques)
- 3) Des références suffisantes d'au moins trois Organisations Internationales avec lesquelles vous avez travaillé à compter de 2018 (contrat, attestation de bonne fin, etc.)
- 4) Justifier d'une garantie financière d'un montant égal ou supérieur à l'offre proposé (document bancaire ou autre similaire)
- 5) Justifier de la capacité de préfinancer la prise en charge des soins médicaux du personnel (document bancaire ou similaire)
- 6) Justifier l'affiliation à une organisation digitalisée d'accès aux soins médicaux du personnel (un atout)
- 7) Etre affilié à organisation disposant d'avions médicalisés et experte dans l'évacuation médicale
- 8) Justifier le travail avec des structures médicales fiables (contrats signés)

V – DEPOT DES DOSSIERS

Toute organisation intéressée doit transmettre son dossier sous pli fermé en 4 exemplaires dont 01 Originale et 03 Copies (le tout dans un seul colis), à la réception de SANRU ASBL, N° 76, Avenue de la Justice, Commune de la Gombe, Kinshasa, à l'attention du Directeur Exécutif de SANRU asbl, avec mention :

“APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/SANRU/FM/NMF3/2021 : SELECTION D'UNE AGENCE D'ASSURANCE MEDICALE POUR LE COMPTE DE SANRU ASBL”.

A l'intention du Directeur Exécutif.

Les dossiers de soumission doivent être déposés au plus tard le 30 avril 2021, à 11 heures 30 (heure locale de Kinshasa).

L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse de dépôt sus mentionné à la date du 3 mai 2021 à partir de 11 heures 00.



VI – RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les termes de références ou autres renseignements complémentaires pourront être obtenus à travers l'adresse suivante : procurement@sanru.cd

VII – ANNEXES A SOLLICITER PAR EMAIL

1. Termes de références de la mission
2. Répartition géographique du personnel à travers la RD Congo

Fait à Kinshasa, le 31 mars 2021

Pour SANRU ASBL

Dr. NGOMA MIEZI KINTAUDI, MPH, Ph.D.

Directeur Exécutif